



Programme de formation

PREAMBULE

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance. Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire. Le programme de formation pratique est prévu pour une durée de 20 heures de conduite minimum.

PARCOURS THEORIQUE

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, peut se dérouler collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et peut être dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Elle peut aussi se dérouler à distance grâce aux moyens pédagogiques mis en place par l'auto-école. Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement et sur le site internet. La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant, soit sur Internet.

- l'âge requis est de **15 ans minimum** dans le cadre de la **conduite accompagnée** et **16 ans pour une formation traditionnelle** au permis B ou Conduite Supervisée.
- l'examen est organisé par des organismes privés agréés par L'État. Les centres choisis par l'auto-école sont ceux de La Poste. Centres disponibles à la Roche-sur-yon, Luçon, Talmont Saint Hilaire etc...
- L'auto-école vous y inscrit puis une convocation par mail vous sera transmise. Présentez-vous au centre d'examen par vos propres moyens, pensez à votre pièce d'identité et à la convocation
- le candidat est soumis à 40 questions photos et vidéos, sur divers thèmes du code de la route et répond sur tablette individuelle
- Il faut au minimum 35 bonnes réponses (5 fautes maximum) pour réussir l'examen du code. Le résultat vous est transmis par mail 24 à 48h suivant l'examen.
- Le code est valable 5 ans
- A l'auto-école, les tests sont diffusés sur une télé. Les tests durent environ 1h, ils seront corrigés par le support pédagogique ou par un enseignant quand c'est possible.
- Dans le forfait code, retrouvez un accès à la salle de code de l'auto-école pendant maximum 12 mois, un accès internet en ligne d'une durée de 6 mois avec 60 tests de 40 questions et des cours en ligne. Possibilité de participer à un stage code pendant les vacances scolaire.
- L'auto-école, propose à la vente des livres de code (code rousseau) à jour d'une édition récente.

LE CODE

10 thèmes pour 9 familles



PARCOURS PRATIQUE

La phase de pratique débutera après la phase théorique.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente)
- Par temps d'intempéries (si le cas se présente)

Vous pouvez être amené à participer à un **voyage école**.

Le voyage-école permet d'acquérir de l'expérience au volant. Il permet par exemple d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS, à favoriser l'autonomie et à apprendre en observant les autres élèves. Un groupe de trois élèves conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

De **l'écoute pédagogique** peut vous être proposée.

Placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.

PERMIS B / AAC
 Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne

**PROGRAMME
DE FORMATION**

Compétence C1
Maîtriser
 le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

☐ a. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
☐ b. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
☐ c. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
☐ d. Démarrer et s'arrêter.
☐ e. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
☐ f. Utiliser la boîte de vitesses.
☐ g. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
☐ h. Regarder autour de soi et avertir.
☐ i. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

Compétence C2
Appréhender
 la route et circuler dans des conditions normales.

☐ a. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
☐ b. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
☐ c. Adapter l'allure aux situations.
☐ d. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
☐ e. Tourner à droite et à gauche en agglomération.
☐ f. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
☐ g. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

Compétence C4
Pratiquer
 une conduite autonome, sûre et économique.

☐ a. Suivre un itinéraire de manière autonome.
☐ b. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
☐ c. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
☐ d. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
☐ e. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation ...).
☐ f. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
☐ g. Pratiquer l'écoconduite.

Compétence C3
Circuler
 dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

☐ a. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
☐ b. Croiser, dépasser, être dépassé.
☐ c. Passer des virages et conduire en déclivité.
☐ d. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
☐ e. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
☐ f. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
☐ g. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
☐ h. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

CODES ROUSSEAU
Le meilleur de la pédagogie

Compétence 1

- Première leçon (1h) : Installation au poste de conduite, découverte du véhicule et de ses commandes, tenir, tourner le volant et maintenir une trajectoire.
- 2ème heure : Reprise du volant, puis début de l'apprentissage mécanique avec démarrage arrêt, passage 2ème.
- 3ème et 4ème heure : Utiliser la boîte de vitesse et doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- 5ème heure : Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant l'allure et la trajectoire + mise en place des contrôles rétroviseurs et clignotants.
- 6ème heure : Effectuer une marche arrière en ligne droite, en courbe et un demi tour en sécurité.

Compétence 2

- 7ème heure : Recherche de la signalisation, les indices utiles et en tenir compte + Adapter l'allure aux situations + Positionner le véhicule sur la chaussée.
- 8ème heure : Détecter, identifier et franchir les intersections en suivant le régime de priorité.
- 9ème heure : Comprendre, anticiper et franchir les intersections par feux en toute sécurité.
- 10ème heure : Franchir les ronds points et les carrefours à sens giratoire.
- 11ème heure : Les stationnements (épi, créneau, bataille)

Compétence 3

- 12 ème heure : Evaluer et maintenir les distances de sécurité + croiser, dépasser et être dépassé.

- 13ème heure : Conduite en campagne, passer des virages et conduire en déclivité.
- 14ème heure : s'insérer et sortir d'une voie rapide.

Compétence 4:

- 15ème heure : Suivre un itinéraire de manière autonome.
- De la 16ème à la 20ème heure, nous préparerons le passage à l'examen et échangerons sur les autres sous-compétence du REMC : préparer un voyage de longue distance, aborder les tunnels et ponts etc.

LES EXAMENS DES PERMIS DE CONDUIRE

ÉPREUVE THÉORIQUE GÉNÉRALE : LE CODE*



- L'épreuve se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé, l'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen. L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM. L'élève se rend au centre d'examen par ses propres moyens.

ÉPREUVE PRATIQUE : LE PERMIS



- L'élève passe l'examen de façon individuel.
- Nous serons minimum 3 dans le véhicule (élève, inspecteur, moniteur). Présence possible d'un stagiaire, responsable des examens etc.
- L'examen se déroule sur la Roche-Sur-Yon à la DDTM
- L'élève emmènera la voiture (sauf si plusieurs élèves passent le même jour) de l'auto-école directement au centre d'examen.
- Un examen peut être annulé sans délai : inspecteur absent, voiture en panne etc. L'auto-école ne peut être désigné comme responsable de ce genre d'imprévus.

L'ORGANISME DE FORMATION

Raison sociale : Horizon Conduite 85

Adresse : 12 rue de l'hôtel de ville 85540 LE CHAMP SAINT PERE

Adresse électronique : horizonconduite85@gmail.com

Téléphone : 07 59 73 51 19

Siret : 100 018 647 00014

Agrément préfectoral E 26 085 0002 0

Code NAF : 8553Z

Gérante : Md GUIGNARD Marion

SARL Horizon conduite 85 - SIRET : 100 018 647 00014 N° AGREMENT : E 26 085 0002 0

horizonconduite85@gmail.com - 07 59 73 51 19

12 rue de l'hôtel de ville - 85540 - Le Champ-Saint-Père